

**Les Espaces de vie sociale** (Evs) sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants tant pour l'élaboration des projets que pour la conduite des activités ou la gestion. Le projet des Evs répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'Animation de la vie sociale. Sur le territoire **7 EVS** (sur 9) répondent à notre questionnaire.



## Territoire

Territoire à dominante : **2 URBAINE**  
**5 RURALE**

## Emplois

**12 SALARIÉS AU TOTAL**  
**10 ETP AU TOTAL**

## Les actions

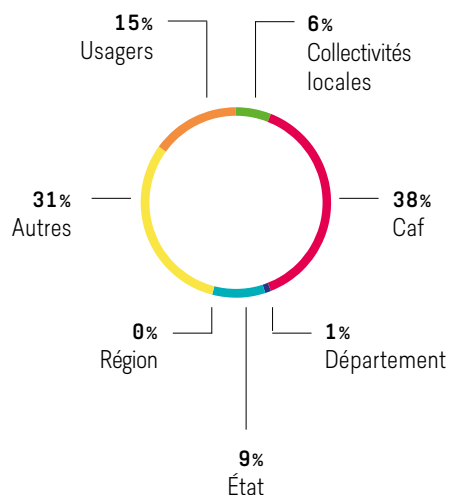
- 6 pour accompagner les initiatives des habitants
- 7 pour renforcer les liens et solidarités entre habitants et générations
- 6 pour proposer une offre de service utile à la population
- 3 pour permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie
- 4 pour soutenir le bien être
- 7 pour être à l'écoute des habitants
- 7 pour soutenir la fonction parentale
- 3 pour faciliter la mobilité
- 2 pour favoriser l'insertion
- 2 autre : soutenir la vie associative

## Bénévolat

**103 BÉNÉVOLES AU TOTAL**  
**1 448 ADHÉRENTS AU TOTAL**

## Ressources financières

	LE PLUS HAUT	LE PLUS BAS
PRODUITS 2015	69 371 €	14 412 €



## LES CENTRES SOCIAUX DE LA CORRÈZE

### ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des Centres Sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS). Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne qui a concerné cette année plus de **1 900 centres sociaux**. Cette plaquette annuelle rend compte du travail mené par les équipes salariées et les bénévoles des centres sociaux et des espaces de vie sociale du territoire.



En Corrèze, plus d'une centaine de bénévoles sont investis dans l'animation de 11 espaces de la vie sociale répartis sur l'ensemble du département.

Ces structures sont des outils de développement local, tant pour les familles que pour les partenaires institutionnels. Très présents dans les zones rurales, ils permettent, en tant qu'équipements de proximité de rompre l'isolement des populations et de favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement. Ce sont des espaces d'expression pour les habitants contribuant ainsi à la cohésion sociale sur les territoires.

Fin 2015, l'animation de la vie sociale a été inscrite dans le schéma départemental des services aux familles. Afin de fixer les actions prioritaires dans ce domaine, un schéma directeur de l'animation de la vie sociale est en cours de réalisation.

Pour élaborer ce schéma directeur, un groupe projet piloté par la Caf a été constitué et mobilise l'ensemble des partenaires pour que le futur schéma soit construit avec les acteurs de terrain.

Les acteurs mobilisés ont choisi d'approfondir en groupe de travail quatre axes prioritaires : l'isolement et la mobilité, la coordination et la concertation, la nature des activités et l'accessibilité, l'espace d'expression et de participation.

Les espaces de la vie sociale se développent en Corrèze. Structure de proximité, leur forme répond bien aux préoccupations et au contexte local d'un territoire rural mais où les liens sociaux et les solidarités sont affirmés. Face à cette expansion, les différents acteurs sont encouragés à s'engager dans un partenariat renouvelé et renforcé.

Objectifs et actions seront validés dans le cadre du schéma départemental des services aux familles. Cette validation donnera lieu à un avenant qui officialisera la constitution d'un véritable réseau qui facilitera le maillage territorial et permettra de renforcer le pilotage du secteur de l'animation de la vie sociale.

**TERRITOIRE À DOMINANTE:**



**60% URBAINE**



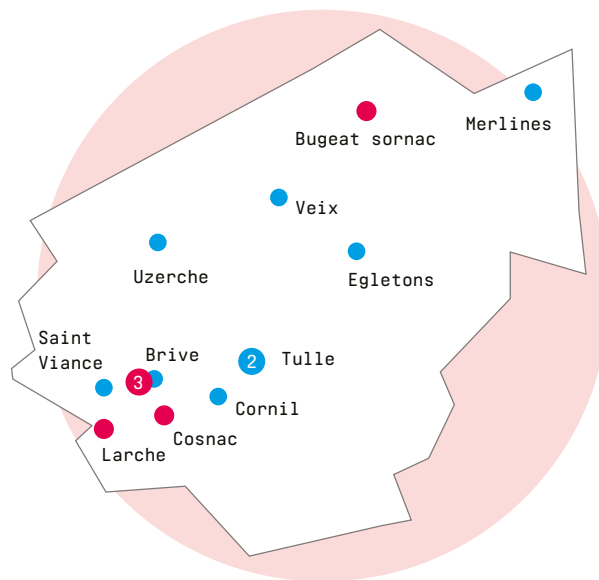
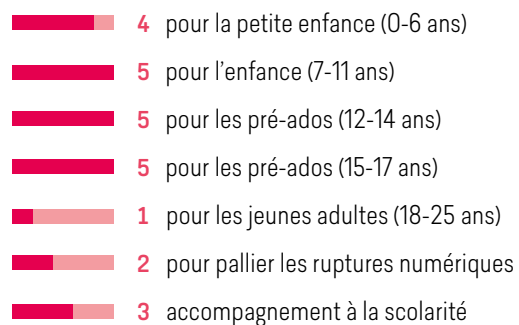
**40% RURALE**

● Cs  
● Evs

**LES ACTIONS**

**En direction des différents âges**

(5 centres sociaux ont répondu)



**Pour les habitants et avec les habitants**

**23 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES**

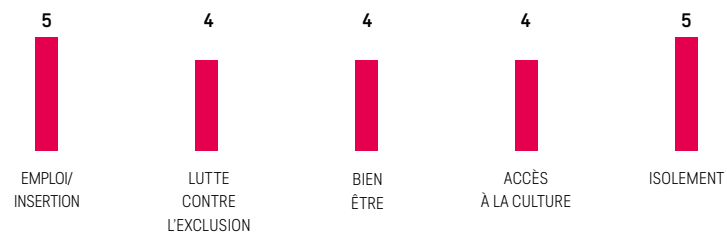
**1 170 ADHÉSIONS INDIVIDUELLES**

**Le bénévolat**

**966 NOMBRE GLOBAL D'HEURES DÉPARTEMENTAL**

**Autres actions**

(5 centres sociaux ont répondu)



**LES RESSOURCES HUMAINES**

Dans un centre social, on distingue des emplois structurels qui sont le plus souvent occupés par des permanents et des temps très partiels. Ceci explique la différence entre le nombre d'emplois et le nombre Équivalents Temps Plein.

**225 SALARIÉS AU TOTAL**  
CE QUI CORRESPOND À **96 ETP**

**Des écarts importants entre les centres sociaux :**

**25 SALARIÉS POUR LES PLUS PETITS**      **68 SALARIÉS POUR LES PLUS GRANDS**

**LES RESSOURCES FINANCIÈRES**

	TOTAL DES PRODUITS	LE PLUS PETIT	LE PLUS GRAND
DÉPARTEMENTAL	3 095 079 €	376 921 €	1 035 506 €
RÉGIONAL	9 874 487 €	93 316 €	1 035 506 €

